

ARRESTATION

DU

Duc d'ENGHIEN.

[On se rappelle les débats publics et les débats de cour auxquels donna lieu, en 1823, la publication d'un *Extrait des Mémoires du duc de Rovigo*, relatif à l'arrestation du duc d'Enghien. M. le prince de Talleyrand, qui était particulièrement en butte aux accusations du duc de Rovigo, crut devoir adresser au roi Louis XVIII un Mémoire qui produisit l'effet que le prince en attendait. L'entrée du château des Tuileries fut interdite à son accusateur, et le Roi lui dit : « Prince Talleyrand, vous et les vôtres pourrez venir ici « sans crainte de mauvaises rencontres. »

Ce Mémoire étant demeuré inédit, et aucune des preuves que M. de Talleyrand a pu administrer pour sa justification n'étant connue, tout ce qui émana de lui, à l'occasion de l'évènement qui faisait le sujet du débat, offre donc un véritable intérêt historique, et ne peut manquer d'être lu avec curiosité. C'est ce qui nous a déterminé à imprimer la lettre suivante.]

A MONSIEUR LE BARON D'EDELSHEIM, MINISTRE
D'ÉTAT.

Monsieur le baron ,

Je venais de vous adresser une note dont l'objet était de demander l'arrestation du comité d'émigrés français, résidant à Offenbourg, lorsque le premier Consul, par l'arrestation successive des brigands que le gouvernement anglais a vomis en France, ainsi que par la marche et les résultats des procédures qui s'instruisent ici, a connu toute la part que les agens anglais d'Offenbourg avaient aux horribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris également que le duc d'Enghien et le général Dumouriez étaient à Ettenheim, et, comme il est impossible qu'ils se trouvent dans cette ville sans la permission de S. A. S. Electorale, le premier Consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur, qu'un prince, auquel il s'était plu à faire ressentir les effets les plus spéciaux de l'amitié de la France, ait pu donner refuge à ses plus cruels ennemis, et les ait laissé tramer paisiblement des conspirations aussi inouïes.

Dans cette circonstance extraordinaire, le premier Consul a cru devoir ordonner à deux petits détachemens de se porter à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui sont convaincus d'y avoir pris part. C'est le général Caulaincourt qui

320 **ARRESTATION DU DUC D'ENGHIEN.**

est chargé à cet égard des ordres du premier Consul ; vous ne pouvez pas douter qu'il ne mette dans leur exécution tous les égards que peut désirer S. A. S.

Ce sera lui qui aura l'honneur de faire parvenir à V. E. la lettre que j'ai été chargé de lui écrire.

Recevez, M. le Baron, les assurances de ma haute considération.

Paris, le 20 ventôse, an XII.

CH. MAU. TALLEYRAND.